

Aussi, saint Paul recommande sans cesse à la charité des fidèles du monde entier "les pauvres de Jérusalem" (1). Il parle d'eux comme des auteurs de l'Evangile : "Les gentils, dit-il, sont leurs débiteurs : car ayant reçu d'eux les biens spirituels, ils doivent les assister de leurs biens temporels" (2).

De nos jours, un missionnaire aurait la même sollicitude pour le Séminaire des Missions étrangères et le recommanderait par des raisons semblables aux riches des chrétientés nouvelles.

D'autre part, ces auteurs des dons célestes sont appelés par saint Paul "les pauvres," "les fils des pauvres," "les saints pauvres". Car ils sont pauvres par renoncement aux biens du monde ; ils sont pauvres par libre choix, par profession et état. Ce sont des pauvres volontaires qui, à la suite du Dieu de la crèche et de l'étable, ont épousé la pauvreté par une indissoluble alliance.

V.—L'ÉGLISE D'ALEXANDRIE.

Une autre Eglise présenta, au I^e siècle, un étonnant développement de la vie religieuse. Ce fut l'Eglise d'Alexandrie.

On sait que les Juifs étaient très nombreux dans la grande métropole de l'Egypte : déjà sous la domination grecque, il y avait plus de 50,000 Juifs établis à Alexandrie avec le droit de bourgeoisie (3). Saint Marc fut envoyé par saint Pierre à Alexandrie pour y établir le deuxième siège du monde. La prédication produisit les fruits de salut les plus abondants ; il convertit beaucoup de Juifs et forma une chrétienté très nombreuse, au sein de laquelle abondèrent ceux qui embrassèrent l'état du parfait renoncement. Voici ce que rapporte le Juif Philon de ces parfaits ascètes :

"Avant tout, ils se dépouillent de leurs biens ; quiconque veut embrasser ce genre de vie les abandonne à ses proches. Ainsi dégagés de tous les intérêts humains, ils fuient les cités, pour aller vivre à la campagne ou dans des jardins écartés ; car suivant eux, le commerce des hommes d'une vie différente et leur fréquentation sont des obstacles à l'étude de la sagesse..... Dans chacune de leurs demeures se trouve un sanctuaire qu'ils nomment *semnécion* ou *monastère*, et où seuls, sans témoins, ils se livrent aux mystérieux

(1) Rom., xv, 25, 27 ; I Cor., xvi, 1-4 ; II Cor., ix, 1-13, etc.

(2) Placuit enim eis, et debitores sunt eorum : Nam si spiritualium eorum participes facti sunt gentiles, debent et in carnalibus ministrare illis. Rom., xv, 27.

(3) ROHRBACHER, *Hist. univ. de l'Eglise catholique*, I, XXI.